

Kibungu, le 25 avril 1951.-

N° 657/S.V.



OBJET:

Emigration bovidés  
et initiatives du S.V.

Monsieur le Résident,

Comme suite à votre transmis n°689/A.I. du 10.3.51, j'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants:

- 1.- Je vous avais fait rapport sur l'émigration du gros bétail dans ma lettre n°46/A.I. du 9.1.51.
- 2.- En ce qui concerne le passage du gros bétail au Mutara (Biumba), interdiction avait été faite, en votre nom, à tous les notables du Territoire de Kibungu, par mon prédécesseur, dès le début de l'année 1950. - Aucune mesure pour expulser du Territoire de Biumba le bétail qui y avait été indûment pénétré n'a été prise, à ma connaissance.
- 3.- En ce qui concerne le passage du gros bétail au Rukaryi de Kigali, votre lettre n°252/S.V. du 1.2.51 me prescrivait une réunion des notables et des éleveurs intéressés, avec le concours du Médecin Vétérinaire de Nyakatare. Cette réunion eut lieu dès le 19.2.51 et P.V. vous en fut adressé par mon transmis n°344/S.V. du 21.2.51. Cependant, vous avez apporté des atténuations aux décisions prises à la réunion, lors de votre passage à Kibungu, le 24.2.51.
- 4.- En ce qui concerne la propagande entreprise par le S.V. pour la création de fermes modèles et de pâturages améliorés, j'ai exécuté les instructions de votre n°4353/A.I. du 1.12.50, aussi rapidement que la discrétion prescrite me le permettait: ma lettre confidentielle n°A 16/Route du 7.3.51 à votre nom.
- 5.- Depuis, j'ai fait part à deux reprises à Monsieur l'Auxiliaire Vétérinaire BRIXY de l'utilité qu'il y aurait à ce que le Médecin Vétérinaire BOSSAERT aille prendre contact avec vous et je lui ai demandé de suspendre en Territoire de Kibungu son activité, dite, d'"amélioration de pâturages" jusqu'à l'obtention de votre accord. Monsieur Brixy m'a répondu qu'il avait reçu ordre de Monsieur le Médecin Vétérinaire Bossaert de ne continuer à s'occuper, provisoirement, que des propriétés des s/chefs BIREKERAHO et GAHIZA. Quant à Monsieur le Médecin Vétérinaire Bossaert il aurait eu l'intention de vous voir à Kigali, mais ne vous y aurait pas trouvé.

L'Administrateur de Territoire, ff.,  
=A.d'ARIANOFF =

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I